

# JEUX DE LANGUE EN PAYS CREOLE

(Titim-Bwasek, Jédimo, zedmo, divinèt,  
kayanbouk, sirandàn, masak)

## INTRODUCTION

De tous les éléments qui composent l'oraliture créole, les devinettes et les jeux de mots sont jusqu'à ce jour les moins étudiés. Contes, proverbes, comptines, berceuses et chants font, par contre, l'objet, et cela depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, de recherches approfondies tant de la part de folkloristes amateurs (mais éclairés) comme Lafcadio Hearn (1885), qui arpenta la Louisiane et la Martinique, que de chercheurs usant de méthodes de collecte et d'analyse plus scientifiques comme l'Étatsunienne Elsie Clews Parsons (1933), la Martiniquaise Ina Césaire (1977) ou le Guadeloupéen Alain Rutil (1983). Véritable *misyé Liwa* (roi) de l'oraliture, le conte a été l'objet d'un nombre impressionnant de recueils et d'études explicatives, immédiatement suivi par le proverbe et le chant, puis, mais d'assez loin, par la comptine et la berceuse. Le *titim* de la zone américaine et la *sirandane/zedmo* de l'Océan Indien sont donc bien les parents pauvres de cette vaste quête de la mémoire populaire créole. S'il existe un seul et unique recueil de *zedmo* pour les Seychelles<sup>1</sup>, les pays caraïbes en sont complètement dépourvus, même si des listes, peu exhaus-

---

1 Zistwar ek zedmo Sesel-Contes, Devinettes et Jeux de mots des Serychelles, Ed. Akpagon/ACCT., 1983.

tives, de *titim* et de *jédimo* figurent parfois en annexe de certaines études grammaticales ou lexicales, de divers recueils de contes comme celui de la Martiniquaise Marie-Thérèse Lung-Fou (1979) ou encore de certains dictionnaires du créole.

Un tel manque d'intérêt est à mettre d'abord au compte de l'idée que l'on se fait généralement des devinettes : ces dernières sont avant tout perçues comme de simples jeux d'enfants<sup>2</sup>. Ensuite de la place même qu'elles occupent au sein de l'oraliture créole. Il semble, en effet, qu'il y ait lieu de distinguer deux espaces fort différents de profération des devinettes :

- un espace public : elles servaient, en effet, au temps des veillées mortuaires, lieu de profération privilégié des contes, de support à ces derniers, d'intermède plus ou moins plaisant ou d'instrument « phatique » (selon l'expression de R. Jakobson) permettant au conteur de relancer l'intérêt des veilleurs menacés par la fatigue et souvent, l'abus du rhum. En général, les *titim* des veillées étaient les moins compliqués, ceux dont tout un chacun connaissait la réponse comme les fameux *Dlo monté mòn ?* et *Dlo désann mòn ?* Ils avaient essentiellement pour fonction de tester l'appartenance des participants au groupe et conséquemment de renforcer la cohésion de ce dernier. Enfin, il s'agissait là d'une profération exclusivement masculine puisque les femmes<sup>3</sup>, sans être formellement exclues du cercle des conteurs (il existe quelques conteuses célèbres en Haïti), n'osaient guère y faire entendre leur voix.

- un espace privé : celui de la relation grand-mère-petit-enfant (plus rarement mère-enfant), comme le montre une étude effectuée par Nicole Rémion<sup>4</sup> à travers la campagne de Josseaud (Rivière-Pilote, Martinique), au début des années 80. Là, autour de la case, ou sous la véranda, à l'abri

2 Même dans le cas de l'Afrique, certains ethnologues tels que M. Griaule (*Jeux dogons*, 1938) les classent dans les « jeux oraux des enfants ».

3 N'en déplaise à un certain nombre d'analystes étasuniens (Thomas Spear, 1995, A. James Arnold, 1996, Richard and Sally Price etc.), cette non-présence des femmes dans la profération des contes créoles est un fait anthropologique, non une manipulation machiste de la part des auteurs du mouvement littéraire de la Créolité. Cela n'empêche pas R. et S. Price (1997 : 16) d'écrire froidement : « *If, as Arnold argues, the créolistes tend, in their depictions of the past, to erase women as active agents of cultural production, and if they tend to depict themselves as heirs to the (male) conteur of slave days, it should not be surprising that they tend to deal with living female writers and critics by simply silencing them.* » (souligné par nous)

4 « Titim Bwa Sek : origine, évolution, structure d'un genre oraliturel original », Mémoire de DULCC (Université des Antilles-Guyane).

du regard d'autrui, la grand-mère mettait en oeuvre, à une époque où la scolarisation était aléatoire, un véritable entreprise de pédagogie du réel tant social qu'environnemental, s'aventurant parfois sur le terrain du calcul mental. Dans ce cas, la devinette et le jeu de mots avaient une fonction à la fois ludique et didactique. Contrairement à la veillée mortuaire dans laquelle un adulte (le conteur) interrogeait d'autres adultes et où chacun courait le risque de perdre la face en cas de réponse erronée, l'espace de la case et l'intimité qui en découlait ainsi que la relation filiale entre interrogateur et interrogé, permettaient la profération de devinettes beaucoup plus sophistiquées. S'agissant de la profération en veillée, Rolande Honorien-Rostal (1987 : 44) souligne, en effet, que :

« Si l'on répond à côté, le conteur peut insulter l'assemblée :  
« Erreur, crapaud à barbe, anoli à bretelles, jambe à crasse, nez à morve... » (Bebel-Gisler, 1985 : 56) »

Par contre, la profération hors veillée, outre son caractère privé, est donc le plus souvent féminine et quand on sait que le *titim* et surtout le jeu de mot sont des jeux de langue/sur la langue, cela permet de relativiser l'idée selon laquelle, après la seconde guerre mondiale la transmission de la langue créole a cessé progressivement d'être maternelle, les mères créoles préférant s'adresser dans un mauvais français à leurs enfants plutôt qu'en créole, dans l'espoir de favoriser l'acquisition par ces derniers d'un outil linguistique qui était le sésame de toute ascension sociale. S'il est vrai que, petit à petit, à partir de cette date, le créole a eu tendance à devenir davantage la langue des « pères » (le père biologique mais aussi le frère de la mère ou, plus rarement, celui du père, le parrain ou le plus proche voisin) et des « pairs » (membres d'une même classe d'âge), on ne peut pas pour autant minimiser le rôle des mères dans l'apprentissage de cette langue tant méprisée à l'époque qu'était le créole. Nous nous efforcerons de le démontrer plus avant à l'aide d'exemples précis, en accord sur ce point avec les analyses de Alex Louise Tessonneau (1985 : 66) qui note que :

« ...la devinette-énigme est l'un des supports de l'**apprentissage linguistique**...dans son apprentissage linguistique, l'enfant a besoin de bases pour organiser les traits acoustiques qu'il entend. Là encore, la devinette-énigme s'offre comme un terrain de choix. En effet dans ce genre, l'enfant peut, non seulement s'exercer mais de plus, dès qu'il s'en sent capable, il peut confronter son savoir à celui des autres membres du groupe.»

La profération des devinettes dans les campagnes, jusqu'à la fin des années 70 dans les Petites-Antilles, en Guyane et dans les Mascareignes et des années 80-90 pour Haïti, devinettes le plus souvent en créole, même si

certaines sont en français (macaronique<sup>5</sup> d'ailleurs), a contribué à maintenir une certaine forme de transmission maternelle de l'idiome, chose valable également pour la comptine et surtout la berceuse. Il ne faut donc pas confondre, comme le fait grossièrement Christian March (1996), le « discours » des mères antillaises sur le créole, discours volontiers dépréciatif, et la « réalité » des échanges linguistiques au sein d'un type de famille largement matrifocale. Très significativement, le mot *manman* apparaît beaucoup plus fréquemment dans les *titim* que le mot *papa*.

---

5 Un exemple martiniquais : « *Je suis dans ma maison, les ennemis passent m'attaquent. Je sors dans ma fenêtre et en voilà qui je suis prise ? Un poisson. On vienne avec les seines et ils sont prises.* »